

L'épidémiologie en apiculture

Jean-Philippe CARLIER, Direction générale de l'alimentation, ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

PRÉSENTATION

Le réseau national d'épidémiologie des affections des abeilles a pour objectif d'apporter à l'ensemble des organismes impliqués dans la filière (professionnels, pouvoirs publics et scientifiques), une vision globale de la situation sanitaire du cheptel apicole français et de révéler les problèmes de terrain rencontrés par les apiculteurs.

Les maîtres d'œuvre du réseau sont la direction générale de l'alimentation (DGA) au ministère chargé de l'agriculture, les directions départementales des services vétérinaires (DDSV) et le laboratoire de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) de Sophia-Antipolis. La Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales (FNOSAD) apporte également son concours.

Outre la protection du cheptel apicole, la finalité du réseau intègre désormais la sécurité alimentaire. Les plans de contrôle des résidus physico-chimiques dans le miel permettent d'évaluer le niveau de contamination moyen des produits mis sur le marché national, en utilisant l'abeille et ses productions comme collecteurs d'échantillons et sentinelles de l'environnement.

Le réseau permet enfin d'établir un inventaire des affections rencontrées dans le cheptel apicole et met ainsi en évidence la recrudescence de certaines maladies, l'apparition de "nouvelles affections" ou de formes atypiques de maladies existantes.

ORGANISATION

Les DDSV font appel aux agents sanitaires apicoles (ASA), agents des services vétérinaires ou apiculteurs rémunérés à l'acte, ayant reçu une formation technique et administrative spécifique et nommés par arrêté préfectoral. Les visites des ruchers sont soit aléatoires, soit orientées en cas de suspicion de maladies réputées contagieuses des abeilles (MRC), de mortalités brutales d'abeilles ou de dépopulation importante de ruchers (disparition des abeilles sans constat de mortalité).

Des prélèvements peuvent être effectués et analysés par un laboratoire agréé compétent.

RÉSULTATS

Les résultats du réseau d'épidémiologie en 2002, basés sur les déclarations des éleveurs et les contrôles effectués par les ASA (rapport annuel DGA), permettent d'apprécier l'état du cheptel apicole national dans différents domaines :

- Concernant la **structure apicole**, la comparaison des données statistiques entre 1994 et 2001/2002 révèle une diminution du nombre de ruchers, alors que la population d'apiculteurs et le nombre de ruches (1,3 million) restent identiques :

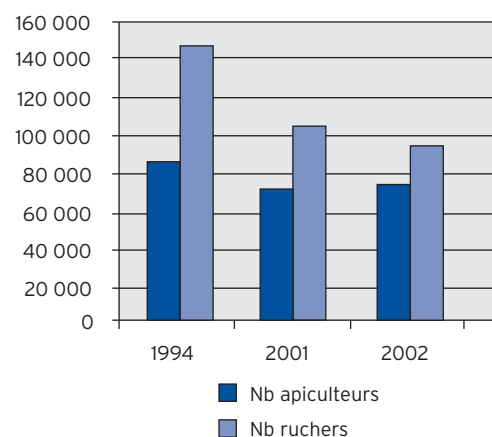


Figure 1 : Évolution de la structure apicole.

● S'agissant de l'état sanitaire du cheptel apicole français, le graphique ci-dessous représente la part relative des 1300 foyers de MRC diagnostiqués à l'occasion des 4750 visites effectuées par les agents sanitaires apicoles :

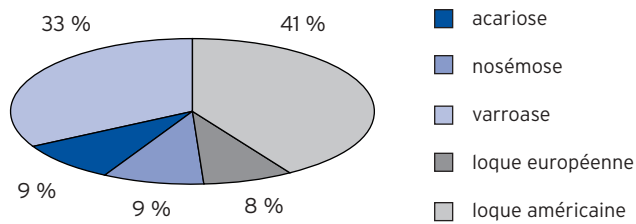


Figure 2 : Part relative des différentes MRC constatées en 2002.

● Concernant les phénomènes de mortalité ou de dépopulation des abeilles, les données font état d'une origine multifactorielle mais avec prépondérance des affections parasitaires ou bactériennes constatées dans 94% des cas de dépopulation des ruchers et dans 27% des cas de mortalités brutales des abeilles, sans qu'il soit établi que les MRC constituent la seule cause de ces phénomènes. Le graphique 3 montre la part des différentes MRC constatées dans les troubles observés.

● En terme de sécurité sanitaire des aliments, le bilan du plan de contrôle effectué en 2002 sur 150 échantillons de miel est satisfaisant pour les métaux lourds (plomb et cadmium). En ce qui concerne les résidus d'antibiotiques, 22 échantillons se sont révélés positifs sous forme de traces (19 en tétracyclines /113 analysés, 3 en sulfathiazole /108 analysés). Ces antibiotiques n'ayant pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) dans l'espèce abeille, ni de limite maximale de résidu fixée pour le miel (LMR), le seuil de détection a été considéré comme seuil de positivité.

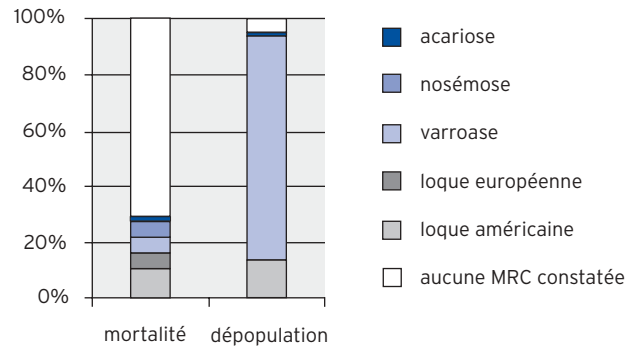


Figure 3 : Constats de MRC dans les phénomènes de mortalité et de dépopulation des abeilles en 2002.

Ces résultats témoignent d'une utilisation inadaptée de médicaments vétérinaires par les apiculteurs lors de traitements de maladies infectieuses.

CONCLUSION

Les données recueillies par le réseau d'épidémiosurveillance témoignent du caractère endémique de certaines MRC sur le territoire français et de leur rôle dans les phénomènes de mortalités ou de dépopulations apicoles.

L'accumulation de plusieurs facteurs (infectieux, environnementaux) responsables de l'affaiblissement des ruchers rend la situation de l'apiculture française critique. À cela s'ajoutent de nouvelles inquiétudes concernant le risque sanitaire d'introduction, via les importations d'abeilles, de nouveaux parasites : le coléoptère *Aethina tumida* ou petit scarabée de la ruche et l'acarien *Tropilaelaps*.